

# Contrôleur en métrologie dimensionnelle

www.formation-industries-bn.fr

## Le Métier

**Le contrôleur en métrologie dimensionnelle doit être capable, sous la responsabilité du responsable métrologie, de :**

- ⊙ Mettre en place une gamme de contrôle et choisir les moyens adéquats.
- ⊙ Utiliser les instruments de métrologie courants (pied à coulisse, jauge, micromètre, comparateur...).
- ⊙ Utiliser les instruments de mesure des états de surface (critères courants : Ra, Rt, Rmax...).
- ⊙ Utiliser les moyens d'étalonnage de base en métrologie dimensionnelle (étalons, bancs de mesure horizontale...).
- ⊙ Contrôler un produit (lisse, fileté, un état de surface).
- ⊙ Rédiger un rapport de contrôle.
- ⊙ Définir un mode opératoire pour l'étalonnage de base en métrologie dimensionnelle.
- ⊙ Etalonner les instruments de métrologie courants et présenter un résultat de mesurage (en tenant compte des incertitudes).
- ⊙ Retracer le raccordement étalon – référence nationale et fixer les périodicités d'étalonnage.
- ⊙ Utiliser l'outil informatique de gestion d'instruments de mesure.
- ⊙ Communiquer et travailler en équipe

## Public

- ⊙ Salariés dans le cadre de la formation continue
- ⊙ Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- ⊙ Jeunes diplômés

## Programme

- ⊙ Lecture de plans
- ⊙ Métrologie et contrôle
- ⊙ Gestion des moyens de contrôle
- ⊙ Normalisation
- ⊙ Communication professionnelle
- ⊙ Accompagnement et préparation certification

## Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

## Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

## Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter, disposer d'une première expérience en milieu industriel et avoir quelques notions d'informatiques.

## Prise en charge

Contrat de professionnalisation  
(-26 ans et + 26 ans)  
Salarié en CIF et Période de Professionnalisation

## Certification

**CQPM Contrôleur en métrologie dimensionnelle - n° 0158**

*Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles*

## INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE 02 31 46 77 05  
fgenevieve@fibn.fr